

Pour citer cet article :

Forsgren (M.), 2016, « La place de l'adjectif épithète en français », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>

LA PLACE DE L'ADJECTIF ÉPITHÈTE EN FRANÇAIS.

M. Forsgren, Université de Stockholm

Vêtements chauds, nourriture chaude, chaud logis
(*L'Obs* 26/11-2/12/15, p. 15)

1. TERMINOLOGIE : « ÉPITHÈTE »

La tradition grammaticale française réserve le terme d'« épithète » (gr. ἐπίθετον, « qui est ajouté ») uniquement pour le cas d'un modifieur nominal constitué par un adjectif (ou un participe), alors que les cas comprenant d'autres modifieurs morphologiques reçoivent d'autres termes (ainsi le « complément du nom ») :

- (1) La maison *rouge/acquise* (épithète)
- (2) La maison *de mon frère*/Un chien *de berger* (compléments du nom¹)

À noter qu'au terme français « épithète » correspondent p.ex. en grammaire anglo-américaine « *attributive /adjective/* » ; en grammaire italienne « *attributo /aggettivale/* » ; en grammaire scandinave « */adjektiv/attribut* ». D'autre part, au terme français « attribut » correspondent en grammaire anglo-américaine « *predicative /adjective/* » (ou « *subject/object complement* ») ; en grammaire italienne « */complemento/ predicativo* » ; en grammaire scandinave « *predikativ* »².

2. DÉFINITION ET DÉLIMITATION :

Selon l'approche syntaxique adoptée ici, l'adjectif, plus précisément le syntagme adjectival, exerce la fonction d'épithète, ou, avec un terme plus « neutre », de « modifieur nominal », lorsqu'il détermine directement ou indirectement (comme constituant d'un syntagme prépositionnel : une place *de libre*) le nom tête d'un syntagme nominal, sans copule ni autre marqueur prédicatif (pause rendue à l'écrit par la virgule, le deux-points, le tiret, etc., à l'exception du cas où la pause signale une coordination de deux ou de plusieurs adjectifs). Élément d'une construction endocentrique (cf. Martinet, Bloomfield, *et al.*), l'épithète se distingue par là syntaxiquement des deux autres formes de la complémentation nominale (pour l'emploi de ce terme, voir [Forsgren 2000: 31 sqq]) :

¹ Cf. Riegel *et al.* [2009 : 342] : « Tous ces modifieurs [sc du nom, i.e. adjectif épithète, groupe prépositionnel, subordonnée relative/complétive] fonctionnent comme de véritables « compléments du nom » ».

² Cf. cependant p.ex. Matushansky [2005], qui propose « prédicatif » au lieu du traditionnel « attribut ». Cela avait d'ailleurs été proposé déjà par Riegel [1985: 211].

l' « attribut » (du sujet comme de l'objet) et l' « apposition », qui, elles, font partie de constructions exocentriques³. Selon cette optique, on ne saurait donc parler d' « épithètes détachées ». D'autre part, seront considérés syntaxiquement comme modificateurs nominaux (donc comme « épithètes ») également certains SP, SN, N nus, Sadv, ainsi que certaines propositions relatives déterminatives/restrictives et certaines propositions complétives, notamment dans cette fonction de déterminant direct du nom tête, dénominateur syntaxique commun – démontrable à travers le test de substitution⁴ – à toutes ces réalisations morphologiques :

- (3) (a) Un livre *de poche* ;
(b) La maison *du président*
(c) Mon ami *le président*⁵
(d) Une tarte *maison*
(e) Une fille *bien*
(f) C'est un livre *qui m'a beaucoup plu* ; La certitude *qu'elle allait venir* me réjouit

Au niveau sémantique, les modificateurs nominaux syntaxiques (les « épithètes ») véhiculent des prédicables divers : prédicats attribuant (caractérisant, typant, dénominatif), localisants (spatial, temporel, de provenance/possession). Voir à ce sujet Forsgren [2000], qui suit essentiellement l'approche descriptive appliquée à l'adjectif attribut par Riegel [1985], l'ambition de Forsgren étant d'unifier les trois réalisations de la complémentation nominale – épithète, attribut, apposition – dans un même appareil descriptif, *i.e.* appliquant les mêmes descripteurs : fonction syntaxique, type de constituant/catégorie morphologique, prédicable sémantique.

3. LA PLACE DE L'ADJECTIF ÉPITHÈTE DANS LE GROUPE NOMINAL.

3.1. Généralités.

Alors que l'adjectif épithète est par défaut toujours antéposé au nom tête dans les langues germaniques, en français comme dans les autres langues romanes à l'exception du roumain, il apparaît, généralement parlant, aussi bien en anté- qu'en postposition. C'est là une variation qui caractérisait déjà le latin classique, et ensuite l'ancien français. Jusqu'au XVII^e siècle, l'antéposition était toutefois nettement plus fréquente que la postposition [Wydler, 1956]. Pour le 20^e siècle, Hug [1971], qui a comparé deux échantillons de prose journalistique à quarante ans d'intervalle (1928 et 1968) a trouvé une nette augmentation de la postposition.

³ Cf. la distinction de p.ex. Wilmet [1986] entre « fonction déterminative », celle de l'épithète, et « fonction prédicative », celle de l'attribut et de l'apposition.

⁴ N.B. la substitution n'est applicable que dans le cas de l'épithète postposée; l'adjectif est en principe le seul constituant épithétique à pouvoir s'antéposer, cf. [Goes, 1999: 86].

⁵ Le point de vue selon lequel ce serait le syntagme *Mon ami* qui constitue l'épithète n'est pas le nôtre: le français n'admet en principe pas d'épithète nominale antéposée, voir [Forsgren 1995, 2001].

En ce qui concerne le « système » du français contemporain, il semble pertinent de soutenir en toute généralité qu'en principe n'importe quel adjectif en fonction épithétique – avec relativement peu d'exceptions – peut s'antéposer ou se postposer :

Théoriquement, tout adjectif épithète, en français, peut se placer avant ou après le substantif auquel il se rapporte. [Wagner & Pinchon, 1962 : 152]

Nulle contrainte n'interdit absolument d'antéposer un adjectif... [Wilmet 1986 : 153]

Thuilier [2012], qui a examiné un nombre élevé d'occurrences authentiques, tirées entre autres de la Toile, est du même avis : elle apporte force exemples d'antépositions jugées par la tradition rares, sinon carrément non acceptables. La pertinence des paramètres évoqués quant à l'impact sur l'une ou l'autre des deux positions sera discutée dans ce qui va suivre.

3.2. *Fréquences relatives globales des deux ordres : la pertinence de la variable « genre discursif ».*

Les grammaires et études spécialisées de référence indiquent pour le français contemporain une distribution globale des deux ordres (AS : adjectif-substantif ; SA : substantif-adjectif) gravitant autour de 33% AS vs 67% SA [Hug 1971, Forsgren 1978, Wilmet 1980, Leischner 1990]. Ces enquêtes étant cependant basées uniquement sur des données écrites (prose fictionnelle et/ou journalistique), une première précision à apporter à ces chiffres concerne la différence entre langue écrite et langue parlée, en d'autres mots la distinction diamésique :

Se basant sur l'exploitation d'un corpus oral d'environ 2.300 000 mots (couvrant des pratiques discursives différentes : discussions à bâtons rompus, entretiens, interviews, émissions télévisuelles⁶), Benzitoun [2013] a trouvé 16.037 antépositions et 17.360 postpositions, soit en gros 48% AS, contre 52% SA.

Cependant, il faut opérer, comme le fait Benzitoun, une distinction dans ce corpus oral entre les adjectifs apparaissant uniquement en antéposition (environ 2% au niveau des lemmes comme au niveau des occurrences), et ceux apparaissant uniquement en postposition (environ 91% au niveau des lemmes, 41% au niveau des occurrences). Une troisième catégorie, les adjectifs alternant entre les deux positions, représente 7,5% au niveau des lemmes, mais pas moins de 57% au niveau des occurrences. Ce dernier chiffre s'explique par un nombre élevé d'occurrences d'adjectifs très fréquents et appartenant au trésor ancien de la langue, tels *grand*, *petit*, *bon*, *mauvais*..., à savoir les adjectifs dits parfois « élémentaires » (pour cette dénomination, voir p.ex. Reiner [1976], Forsgren

⁶ Il s'agit d'une fusion des corpus suivants :
- Corpus de Français Parlé Parisien – CFPP [Branca-Rosoff & al 2012],
- Corpaix [Blanche-Benveniste, 1999],
- Corpus de Référence du Français Parlé – CFRP [Equipe DELIC, 2004],
- C-Oral-ROM [Cresti-Moneglia, 2005] ;
- Phonologie du Français Contemporain – PFC [Durand & al 2002] ;
- Choix de textes du Français Parlé – CTFP [Blanche-Benveniste & al, 2002].

[1978, 1997], Larsson [1994] et Goes [1999]). Le terme utilisé par Wilmet [1986, 2010] pour ce groupe est “adjectifs relatifs”). Les adjectifs alternants, appelés par d’autres « mobiles », sont cependant les plus fréquents dans le discours écrit journalistique ([Thuilier 2012] ; cadence moyenne 1/254) ; les moins fréquents dans le discours oral ([Benzitoun 2013] ; cadence moyenne 1/14.197), la prose fictionnelle se situant entre les deux ([Wilmet 1980] ; cadence moyenne 1/1.860)⁷.

Que le paramètre « type discursif », et notamment la variation diamésique, soit éminemment pertinent pour l’observation positionnelle de l’adjectif épithète est donc clairement démontré par Benzitoun. Il étai ce constat avec des tableaux visualisant certains adjectifs fréquents :

Adjectifs	Oral		Presse écrite	
	Antéposé	Postposé	Antéposé	Postposé
<i>puissant</i>	0 (0%)	17 (100%)	61 (58%)	44 (41,2%)
<i>difficile</i>	0 (0%)	98 (100%)	15 (8,9%)	154 (91,1%)
<i>actuel</i>	2 (1,5%)	132 (98,5%)	109 (23,6%)	353 (76,4%)
<i>dur</i>	2 (2,7%)	72 (97,3%)	12 (11,8%)	90 (88,2%)
<i>important</i>	9 (3,2%)	276 (96,8%)	149 (30,6%)	338 (69,4%)

Tableau 1. Fréquences relatives des adjectifs *puissant*, *difficile*, *actuel*, *dur*, *important* en variation diamésique [Benzitoun 2014]

Comme on le voit, pour ces cinq adjectifs, l’antéposition est quasiment inexistante à l’oral, alors que dans le corpus écrit (presse), elle varie entre environ 9% (*difficile*) et 58% (*puissant*).

À comparer avec trois adjectifs considérés comme en étant en alternance complètement libre (le schéma « deux ordres, un sens » de Blinkenberg [1933] ; voir plus loin) :

⁷ Cadences moyennes ajoutées par mes soins.

Adjectifs	Oral		Presse écrite	
	Antéposé	Postposé	Antéposé	Postposé
<i>énorme</i>	57 (46,3%)	66 (53,7%)	102 (77,7%)	37 (32,3%)
<i>immense</i>	15 (50%)	15 (50%)	124 (89,9%)	14 (10,1%)
<i>superbe</i>	20 (55,6%)	16 (44,4%)	54 (85,7%)	9 (14,3%)

Tableau 2. Fréquences relatives des adjectifs *énorme*, *immense*, *superbe* en variation diamésique [Benzitoun 2014]

Dans la presse écrite, ces trois adjectifs s'antéposent donc la plupart du temps, tout comme dans le corpus écrit (à caractère avant tout publicitaire) de Larsson [1994].

Donc, comme l'avait d'ailleurs signalé déjà Wydler [1956], le facteur genre discursif est primordial : aussi bien pour le nombre global d'adjectifs épithètes que pour le nombre d'adjectifs alternant entre les deux positions, c'est le genre discursif « prose écrite journalistique » qui se fait remarquer, alors que les discours oraux représentés dans le corpus de Benzitoun [2013] sont nettement moins bien fournis en adjectifs épithètes, notamment ceux de type alternant.

Autre observation, faite par Thuilier [2012] et pointant dans la même direction : pour les deux adjectifs *important* et *différent*, observés dans deux corpus écrits (prose journalistique et fictionnelle) et deux corpus oraux (radiophonique et conversations), elle a noté un taux d'antéposition tout à fait particulier dans le corpus journalistique (FTB), avant tout en ce qui concerne *important*:

Adjectifs	FTB (presse)	Wilmet (litt.)	ESTER (oral)	C-R (oral)
<i>important</i>	46,5%	19%	15,5%	13,6%
<i>différent</i>	58,8%	21,3%	45,2%	33,3%

Tableau 3. Fréquence d'antéposition des adjectifs *important* et *différent* dans quatre corpus, d'après Thuilier [2012, 184]⁸

Cependant, aussi bien dans le canal oral que dans le canal écrit (la variation diamésique), la variation en genres et sous-genres discursifs laisse apparaître des pratiques langagières variées : même à l'intérieur des discours oraux, il faut distinguer entre plusieurs pratiques

⁸ FTB = *French Treebank*: articles du Monde de 1989-1993 [Abeillé et al. 2003];
ESTER: 60 hrs d'émissions radiophoniques de 2002-2005;
C-R: CORAL-ROM, conversations formelles et informelles dans quatre langues romanes, voir note 9.

discursives, évoluant sur l'axe diaphasique entre des pôles caractérisés comme « formel » vs « informel » ; « planifié » vs « non planifié » ; « *public speech* » vs « *private speech* » (Pour cette distinction diaphasique d'origine anglo-saxonne, voir p.ex. Forsgren [2003]).

...il est difficile de réduire tout ce qui se dit dans les médias à un modèle unique. Les usages de la langue ne sont pas les mêmes dans les bulletins d'information, dans les interviews, dans les jeux télévisés ou dans les discussions organisées par les animateurs. [Blanche-Benveniste 2007 : 33]

On peut ainsi constater par exemple (Forsgren à paraître) qu'entre le discours oral des journaux télévisuels, celui de pratiques discursives comme les débats/*talk shows* et celui de conversations à bâtons rompus, l'emploi de l'adjectif épithète diffère beaucoup : non seulement la richesse lexicale en matière d'adjectifs épithètes est élevée dans le discours des JT, mais c'est aussi dans ce genre discursif qu'on trouve le plus d'adjectifs alternants, catégorie rare, voire inexistante dans les débats/*talk shows* et surtout dans la conversation informelle. Ainsi, sur ce point comme sur tant d'autres, la pratique discursive des JT se rapproche beaucoup de celle de la presse écrite.

D'autre part, comme Jacques Derrida l'a soutenu dans une émission télévisée de 1996, même dans un journal télévisé, où le présentateur des informations lit la plupart du temps son texte sur un prompteur – donc une sorte d' « écrit oralisé » – l'invité qui parle dans la même émission va très probablement se comporter linguistiquement « comme sous la surveillance » du présentateur, des caméras et des spectateurs ; donc, il serait bien difficile de soutenir qu'il « improvise » de façon « non planifiée » dans les termes de Benzitoun. En fait, il arrive aussi que les animateurs ne suivent pas les mêmes usages que leurs invités, voire même que chez une seule et même personne les normes soient mêlées [Blanche-Benveniste, *ibid.* 33 ; Forsgren & Sullet-Nylander 2010].

4. ANALYSES DESCRIPTIVO-EXPLICATIVES :

Pour un exposé historique, on se reportera à l'ouvrage d'Erwin Reiner [1968] : *La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution.*

Dans les descriptions globales modernes fournies par les grammaires de référence, p.ex. [Wagner & Pinchon 1962], [Grevisse 1986 et éditions ultérieures], [Riegel & al. 2009], [Wilmet 2010], on trouve inventoriés les différents paramètres considérés comme ayant un impact sur la place de l'épithète, dont la distinction de différentes catégories d'adjectifs préférant l'un ou l'autre des ordres AS et SA. Thuilier [2012] passe en revue ces paramètres, qui se rangent sous l'une – ou plusieurs – des étiquettes suivantes : analyse stylistique, morphologique, phonétique, syntaxique et sémantique.

4.1. Données quantitatives.

4.1.1. Catégories différentes d'adjectifs.

• Wilmet [1980, 1981] a pu faire les observations suivantes, portant sur le genre discursif « prose littéraire » (29.016 relevés, comprenant 3.835 adjectifs différents) :

- Les six adjectifs les plus fréquents, appartenant au fond ancien de la langue : *grand, petit, bon, jeune, beau, vieux*, s'antéposent à 97%. (Pour l'oral, Benzitoun [2014] note à peu près le même pourcentage (98,5%).

- Les vingt-cinq adjectifs les plus fréquents – à l'exception des adjectifs de couleur – s'antéposent le plus souvent.

- Neuf des dix adjectifs les plus fréquents sont monosyllabiques.

- Les adjectifs chromatiques (*rouge, noir, blanc, ...*) ont un taux d'antéposition de 5% ; les adjectifs « dénominaux » (appelé parfois « relationnels » ou « pseudo-adjectifs » ; voir Bartning [1976]) et les participes passés se postposent à pratiquement 100%.

-La variation positionnelle d'adjectifs appartenant à une même catégorie, notamment les « relatifs » dans les termes de Wilmet, est considérable : *doux* s'antépose à environ 31%, *chaud* à 15% ; *haut* à environ 77%, *bas* à environ 26% ; *faible* à environ 79%, *fort* à environ 42%.

• Larsson [1994], dans son étude de la catégorie d'adjectifs dits de « valorisation » positive (dans des textes à caractère surtout publicitaire⁹), arrive aux conclusions suivantes :

- Les adjectifs suivants pourraient, dans ce genre discursif, être classés parmi les adjectifs élémentaires : leur taux d'antéposition voisine ou dépasse les 90% : *nombreux, fameux, excellent, vrai, véritable, vaste, innombrable*.

- D'autres, comme *immense, magnifique, superbe, célèbre, énorme, merveilleux, gigantesque, formidable*, sont le plus souvent antéposés (entre 70 et 80% AS).

- D'autre part, certains adjectifs ne s'antéposent en principe jamais : *exotique, idéal, populaire, moderne*¹⁰, *géant, naturel* ;

- Certains couples d'adjectifs à sémantismes voisins, sinon identiques, font preuve de taux positionnels très différents : *magnifique* (AS 78%) vs *grandiose* (AS 10%) ; *vaste* (AS 89%) vs *spacieux* (AS 12%) ; *ravissant* (AS 69%) vs *passionnant* (AS 28%).

⁹ Catalogues de voyages (4022 relevés), guides touristiques (3390 relevés), certaines revues et journaux populaires, livres de vulgarisation scientifique ou d'actualité politique (2926 relevés); au total 113 adjectifs différents.

¹⁰ Cependant, il n'est nullement impossible d'en trouver ailleurs. Ex. *Nous laisserons à nos modernes écrivains le soin de méditer là-dessus...*[Le Monde, 1985] *Le très populaire Macron*, omniprésent dans les médias [L'Express 2016]

La plupart des ouvrages de référence notent que les adjectifs dérivés de noms, les dénominaux, se placent majoritairement après leur déterminés. Jan Goes [1999 : 3.3.] a cependant démontré, à l'aide de vastes enquêtes, qu'il faut distinguer entre plusieurs types d'adjectifs dérivés de noms : alors que le type illustré par p.ex. *gracieux, chaleureux, fabuleux, légendaire, puéril, volumineux*, etc., s'antépose sans problème, cela est beaucoup moins probable, voire impossible (jusqu'à nouvel ordre !) pour le type illustré par *fermier, pétrolier, financier, ministériel, ferroviaire*, etc., dont la fonction sémantique est éminemment sous-catégorisatrice :

- (4) Notre gracieux souverain vs le recours gracieux
 L'industrie pétrolière vs *avec de pétroliers efforts

On reviendra à cette catégorie adjectivale sous la rubrique « Analyses sémantiques ».

4.1.2. Morphologie : affixation.

On a pu constater [Forsgren, 1978] qu'au moins dans le type discursif prose journalistique écrite, aucune corrélation significative ne peut être constatée entre des affixes morphologiques comme *in-* (*ill-*) ; *-able, -ible, -uble* ; *-ant, -ent*¹¹ ; *-eux/-euse*, et une position adjectivale particulière (hypothétiquement : la postposition pour les trois premiers types ; l'antéposition pour le dernier). En ce qui concerne *in-*, ce résultat a été plutôt corroboré par l'enquête de Thuilier [2012 : 150]. En revanche, le facteur "adjectif composé" semble plus pertinent, dans la mesure où il semble positivement corrélé, dans l'enquête de Thuilier, à la postposition. À noter cependant l'observation de Cahné [1972], cité par Wilmet [1986 : 146] sur le cas particulier de la combinaison du préfixe privatif *in-* et le suffixe *-able/-ible* :

- (5) un irréparable malheur vs ?? un réparable malheur
 un imperceptible froncement de sourcils vs ?? un perceptible froncement de sourcils

4.1.3. Morphologie : nombre relatif de syllabes (les « masses relatives »).

L'idée d'une corrélation entre longueur de l'adjectif et sa position épithétique n'est pas nouvelle ; ainsi par exemple Wagner & Pinchon [1962] ont soutenu que :

Lorsqu'un adjectif monosyllabique détermine un substantif polysyllabique, on le place de préférence avant le substantif : *Ce long voyage m'a fatigué...* (§ 168).

Cette hypothèse d'une éventuelle préférence du français pour le type « masses croissantes », i.e. du segment plus court au segment plus long, a été examinée d'abord par Glatigny [1967] dans deux œuvres de Gérard de Nerval. Il conclut que :

Il est fort possible que dans tel contexte particulier, la préférence pour les masses croissantes explique en partie telle antéposition.

¹¹ Suffixes participiaux en emplois non verbaux, comme dans : *Un saisissant exemple en est donné par N. Ruwet dans un article de Langue française...* [Bonnard, *De la linguistique à la grammaire*, p. 88]

De même, Forsgren [1978] a trouvé, dans son étude portant sur un échantillon du genre discursif prose journalistique écrite, que ce facteur possède une certaine valeur descriptive, sinon explicative : dans le cas AS – adjectif antéposé – le type « masses croissantes » est nettement mieux représenté que dans le cas SA ; cette tendance est cependant plus nette dans les syntagmes à déterminant indéfini (*un, du, de la, des*) que dans ceux à déterminant défini (*le, ce, mon*).

Si pour Wilmet [1980, 1981, 2010] la masse phonique de l'adjectif paraît, généralement parlant, un facteur moins important que par exemple sa fréquence, Larsson [1994], dans son étude des adjectifs de « valorisation positive », a trouvé une corrélation significative entre la masse phonique relative et la position adjectivale ; ceci cependant dans le seul cas du nom monosyllabique. De l'enquête de Thuilier [2012] d'autre part, qui à côté de son travail sur un corpus journalistique a aussi examiné un corpus oral, il ressort que la longueur relative des composantes de la séquence nom-adjectif est un paramètre moins important que la longueur absolue de l'adjectif (p. 144). Pour elle, l'effet de la variable « longueur relative » n'est qu'une conséquence de l'effet de la variable longueur absolue de l'adjectif [2012 : 144].

Toutefois, comme le démontre le travail de Larsson [1994] sur les adjectifs à valorisation positive, les généralisations sont risquées : alors que *magnifique*, presque toujours antéposé, et *typique*, quasiment toujours postposé, semblent très peu influencés par le facteur masses relatives de syllabes, *agréable*, *remarquable* ou *somptueux* le sont par contre beaucoup plus. En revanche, des adjectifs comme *vaste* et *personnel* y semblent insensibles.

Bref, quant au facteur « masses relatives », le paramètre « adjectif individuel » garde donc toute sa pertinence. Voici un bouquet d'attestations témoignant des tolérances du système :

- (5) À « L'heure de vérité », où il est arrivé avec *un fort trac*, on a pu remarquer que... [L'Express 1984]
- (6) ...c'est de comprendre que *d'incontestables liens* unissent le sens et la vérité. [Martin, *Pour une logique du sens*, p.21]
- (7) L'Union soviétique a su construire...un lanceur puissant capable de satelliser *de lourdes charges*. [Le Monde Sél. Hebd. 1603]

4.1.4. Syntaxe.

La seule contrainte syntaxique obligatoire, globalement parlant, est celle de la présence d'un dépendant post-adjectival, notamment SP, qui impose la postposition de l'épithète :

- (8) (a) une clairvoyance *digne de tout éloge*
(b) un acteur *bon à lui donner un spectacle divertissant* [Blinkenberg 1933 : 127]

Toutefois, comme le note Blinkenberg, un élément comparatif n'amène pas forcément la postposition. Cf.

- (9) (a) Il possède *une plus grande maison que celle-ci*.
(b) *Un aussi charmant esprit que M. Giraudoux*.

Par ailleurs, et toujours au niveau descriptif des corrélations statistiques, on a pu faire les constatations suivantes [Forsgren 1978, genre presse écrite] :

- La position AS est plus fréquente dans un SN introduit par un déterminant défini (*le, ce, mon*) que dans un SN introduit par un déterminant indéfini (*un, du, de, des*) ;

- La position SA est largement majoritaire dans un SN introduit par les autres déterminants de type indéfini (voir Riegel & al., ch. VII : numéraux cardinaux, *plusieurs, différents, certains, quelques*), comme dans le cas d'un déterminant négatif (*aucun, nul, pas un/de*).

- La position AS se trouve en corrélation positive avec le cas d'un SN en fonction phrastique de sujet ou d'apposition ; en corrélation négative lorsque ce SN revêt la fonction d'attribut ; (Thuilier [2012 : 157], qui n'est pas arrivée aux mêmes corrélations, est cependant d'avis que les variables "déterminant" et "fonction du SN" sont secondaires par rapport aux contraintes lexicales ou à celles qui concernent la configuration du Sadj).

- La position AS reste relativement fréquente lorsque l'adjectif est muni d'un adverbe monosyllabique comme *si, tout, très, trop*, alors que les cas comportant d'autres adverbes tendent très nettement vers la postposition. (Néanmoins, comme Thuilier le constate avec force attestations trouvées sur la Toile, l'antéposition d'un SAdj muni d'un adverbe reste possible même dans le cas d'un adverbe polysyllabique).

- La position AS se trouve en corrélation positive avec le cas superlatif, alors que dans le cas comparatif, c'est la position SA qui prévaut très nettement (ce que constate déjà Hutchinson [1969]).

- Lorsque le SN comporte un deuxième modifieur nominal – SP, deuxième SAdj, relative déterminative... –, la tendance à la position AS est très forte.

- On ajoutera que Benzitoun [2014, corpus oral] signale, dans le cas de certains adjectifs particuliers, des contraintes syntaxiques liées au type de déterminant :

- (10) l'année prochaine vs les prochaines années
?une année prochaine

Il s'agirait donc en tel cas d'une distribution complémentaire.

4.2. Théories explicatives:

4.2.1. Approche stylistique :

Se fondant sur une malheureuse polarisation préthéorique entre grammaire/linguistique et stylistique, la tradition a souvent donné la primauté, quant à la place de l'adjectif, à l'analyse « stylistique ». Ainsi par exemple Eugen Lerch, pour qui il serait complètement

erroné de vouloir concevoir ce problème, pour lui éminemment « stylistique », en des termes syntaxiques :

So lange man ein stylistisches Problem syntaktisch erfassen will, ist man auf der Holzwege. [Lerch, 1919]

C'est là une attitude qu'on retrouve chez Erwin Reiner [1968, 1976]. Inscrivant sa conception de la stylistique dans la tradition de Bally (une stylistique qualitative, « de la langue », l'étude de « l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits du langage sur la sensibilité » [Bally 1909]), Reiner propose que l'antéposition et la postposition de l'épithète reflètent deux attitudes mentales différentes du locuteur, ou plutôt du scripteur, puisque, comme la plupart des chercheurs, Reiner ne s'intéresse qu'à la langue écrite. Ce sont l'attitude d'« absorption » (subjectivation) ou l'attitude d'« objectivation ». L'attitude subjectivante (l'« absorption », un jugement personnel) mènerait à l'antéposition, l'attitude objectivante (l'« objectivation », jugement à portée universelle) à la postposition de l'adjectif :

(11) un touchant témoignage vs une cérémonie effroyable

Cette distinction psychologisante, entre subjectif/affectif et objectif/intellectuel, a survécu dans de nombreuses descriptions, sans que pour autant ne soit fournie une définition scientifique opérationnelle des deux concepts.

Toutefois, l'hypothèse unitaire « stylistique » de Reiner n'est pas dépourvue d'aspects essentiels pour la description : la place de l'épithète est assez largement une question de choix locutoriel, en ce sens que l'épithète ne se place qu'assez rarement suivant des contraintes catégoriques (sauf présence d'un SP modifiant l'adjectif, voir *supra*), ou suivant une quelconque « structure du réel ». À l'intérieur d'un système fonctionnel possédant quelques valeurs invariantes parfois relativement abstraites (voir ci-dessous), la créativité, les intentions et les choix stylistiques du scripteur connaissent une latitude considérable. C'est donc *l'emploi* du système qui peut varier, en fonction du genre discursif et dans différents idiolectes, et non pas les *principes* du système lui-même, au moins dans une perspective synchronique. (Cf. Coseriu, qui distingue *système*, *norme* (sociale et individuelle) et *parole*. Pour lui, les innovations poétiques par exemple ne sont pratiquement jamais des violations du système, mais de la norme [1962 : 62-63]. Cf. aussi Wilmet [1981, 56]: «...la stylistique s'attache aux applications discursives des mécanismes grammaticaux »).

4.2.2. Approche phonétique :

Thuilier [2012] discute l'hypothèse d'une relation entre liaison/hiatus et position épithétique, formulée notamment par Mallet [2008]. Selon cette hypothèse, on éviterait d'une part l'antéposition d'adjectifs comme *franc*, *chaud* et *blanc* lorsque le nom commence par une voyelle :

(12) *un franc entretien ; *un chaud entretien

D'autre part, la liaison ne serait possible en postposition lorsque le nom est au singulier, alors qu'elle est parfaitement facultative – étant liée au registre diaphasique – lorsque le nom est au pluriel :

- (13) *le géant _∪américain ; *le taux _∪annuel
des avions(_∪)américains ; des tragédies(_∪)intolérables

Or, cette hypothèse pose des problèmes de méthode, car elle ne s'appuie pas sur de la production authentique. Bien plus, Thuilier apporte des attestations qui la contredisent [2012 : 106-108], et conclut que le rendement de ce paramètre, comme celui du facteur « anti- hiatus » est relativement faible.

4.2.3. Analyses syntaxiques.

Abeillé & Godard [1999] traitent le facteur masse morpho-phonique (voir ci-dessus) en termes de syntaxe formelle surfaciste HDPSG. Ces auteures considèrent que la syntaxe du français possède un trait [POIDS], assumant une des deux valeurs « léger » et « non léger ». La valeur « léger » amènerait l'antéposition obligatoire de l'adjectif, étiqueté dans ce cas « syntaxiquement faible », la valeur « non léger » entraînerait la postposition. Ce trait appartiendrait aux lexèmes comme aux syntagmes, une troisième possibilité de marquage étant le type « sous-spécifié », caractérisant tous les adjectifs mobiles et qui permettrait donc une certaine variation positionnelle. Le trait [POIDS] est jugé primaire par rapport aux autres facteurs, syntaxiques, sémantiques ou discursifs :

Cette analyse laisse leur place aux autres facteurs, qui peuvent éventuellement intervenir pour déterminer l'ordre des mots dans le GN, mais elle implique que ceux-ci ne sont pertinents que là où la contrainte syntaxique basée sur le trait de poids est satisfaite. [1999 : 3]

Ce trait syntaxique [POIDS], encore qu'appliqué également dans d'autres domaines comme la syntaxe verbale, paraît postulé sur la base d'observations positionnelles, avec le risque de circularité que cela comporte. De plus, cette approche, à base générative et visant la « compétence », ne tient pas compte de la variation en fonction des différentes pratiques discursives, et paraît ainsi bien trop forte :

Les adjectifs épithètes qui précèdent le N tête sont légers, ceux qui le suivent sont non légers. [*ibid.*, 11].

Que dire par exemple d'une attestation comme la suivante :

- (6) ...c'est de comprendre que *d'incontestables liens* unissent le sens et la vérité. [Martin, *Pour une logique du sens*, p.21]

Epithète « légère », ou simplement « sous-spécifiée » ? De même, ce postulat ne paraît pas capable de rendre compte des épithètes dites « de nature » (voir plus loin).

4.2.4. Analyses sémantiques.

Si la place par défaut de la plupart des adjectifs épithètes est bien la postposition, il faut voir les facteurs sémantiques « travaillant » dans le sens de l'antéposition comme des contraintes préférentielles :

...les facteurs sémantiques gagnent à être envisagés comme des contraintes préférentielles au niveau de la catégorie générale de l'adjectif. [Thuilier 2012, 124]

Les essais de livrer des descriptions à ambition explicative de la place de l'adjectif épithète se rangent dans deux camps antagonistes.

Il y a d'une part les tenants de l'existence d'une seule théorie globale, un principe censé rendre compte de tous les cas possibles, pour tous les adjectifs et dans tous les contextes possibles ; c'est l'attitude illustrée p.ex. par Heller :

...partout où les grammairiens ont besoin d'une foule de règles coordonnées qui n'ont point de rapport entre elles, on peut être assuré qu'ils n'ont rien compris à leur sujet : il faut une théorie simple générale dont toutes les règles dépendent rigoureusement et d'où elles dérivent sans contrainte ni difficulté... » [Heller, *De la place de l'adjectif*, 1848]

De même, en partisane d'un structuralisme radical, Linda R. Waugh critique ceux qui s'opposent à une solution globale, leur reprochant une « défaillance théorisante » :

A lack of theoretical conviction that for every invariant of form there will be an invariant of meaning. [1977: 150]

Dans ce camp, on retrouve des stylisticiens comme Reiner ; également d'autres « psychologisants » qui, à la suite de Paul et Wundt, considèrent que l'ordre AS marque « l'unité de pensée », alors que l'ordre SA est la marque de « deux unités de pensée »¹². Puis, des théoriciens précurseurs de la structure de l'information : AS serait l'ordre de l'information connue, SA l'ordre de l'information nouvelle (ainsi p.ex. Eugen Lerch) ; finalement des fonctionnalistes comme Weinrich et Waugh (voir plus loin).

Il y a d'autre part ceux qui préconisent un modèle complexe prenant en considération plusieurs facteurs de nature différente, agissant parfois dans le même sens, parfois en sens opposé. Parmi ceux-ci en premier lieu Andreas Blinkenberg [1933]. En effet, comme l'a noté Delomier [1980], pratiquement aucun des spécialistes qui ont suivi n'a pu mettre valablement en question l'essence des théories explicatives du linguiste danois. C'est aussi dans son *magnum opus*, *L'ordre des mots*, vol. II, qu'on trouve la discussion la plus extensive d'un grand nombre d'exemples authentiques des deux ordres (tirés, il est vrai, pour une grande partie de Littré), exemples distribués dans le schéma global suivant :

¹² Cette hypothèse a survécu jusque dans *Le bon usage* [Grevisse 1980]. Les concepts guillaumiens d'*idéogénèse simultanée/concomitante* vs *différée/autonome* appartiennent au même ordre d'idées. Cf. cependant Blinkenberg: « ...il faut utiliser avec beaucoup de circonspection cette idée [...] qu'il y aurait un rapport fixe entre antéposition et unité de conception, entre postposition et dualité de conception » [1933 : 46].

- Deux ordres – deux valeurs
- Deux ordres – une valeur
- Un ordre – deux valeurs
- Un ordre – une valeur.

Cette description est bâtie, dans le cadre implicite d'une sémantique compositionnelle, sur les deux paramètres généraux suivants : la signification de l'adjectif lui-même ; la signification de l'adjectif en rapport avec celle du substantif et avec le contexte discursif.

4.2.4.1. *La signification de l'adjectif*

Celle-ci est censée pouvoir osciller entre une variante à « sens plein » et une variante à sens « réduit » et partant à extension plus générale. Cette dernière variante tire l'adjectif vers l'antéposition ; parfois il se crée même, à l'aide de la variation positionnelle, des sens distincts¹³ :

- (14) un heureux poète vs un poète heureux
un faux piano vs un piano faux

Ainsi, avec la formulation de Blinkenberg :

Plus le sens d'un adjectif se réduit à ne contenir qu'une notion tout à fait générale de qualité, de quantité, de degré, d'identification ou de nombre, et plus cet adjectif tend vers l'antéposition. [1933 : 51-52]

Cette idée a été reprise par Harald Weinrich [1966, 1982], notamment dans le cadre du structuralisme fonctionnaliste, avec sa distinction entre « morphèmes » (les monèmes grammaticaux) et « lexèmes » (les monèmes lexicaux) : les adjectifs tendent à s'antéposer lorsqu'ils se « morphématisent », i.e. en véhiculant une des significations extensives énumérées par Blinkenberg. Ceci représente pour Weinrich une grammaticalisation, un rapprochement des catégories fermées : les lexèmes deviennent des « morphèmes » ou mots-outils assertifs, diminutifs/augmentatifs, appréciatifs/dépréciatifs, d'identification, etc. Selon Weinrich, ce principe expliquerait chaque antéposition :

Apparemment, l'adjectif, de par sa place variable, se range ou dans l'une ou dans l'autre des deux classes de monèmes. L'adjectif antéposé fait fonction de morphème, tandis que l'adjectif postposé fait fonction de lexème » [*ibid.* p. 85].

Linda Waugh, elle, soutient que pour chaque variation sur la place de l'épithète il y a nécessairement une variation de sens. En d'autres mots, pour chaque invariant de forme il y a un invariant de sens qui se laisse extraire de toutes les variations contextuelles possibles. Ce postulat ne saurait souffrir aucune exception, et si on en trouve – ce sont là

¹³ Ce qui amène Thuilier [2012 : 124] à parler d'adjectifs « homonymes ». Toutefois, comme Thuilier le constate elle-même, cette opposition ne doit pas être vue comme une contrainte catégorique : on peut trouver une interprétation normalement réservée à la postposition en antéposition ; à preuve, des attestations comme la suivante : *Ils habitent tous Avenue Q, le plus pauvre quartier de New York*. L'inverse se trouve également : *L'émergence du mot "folie" correspond à l'inquiétude d'un poète qui cherche encore les moyens de restaurer l'unité ancienne*.

ses propres mots [Waugh 1977 : 60] –, celle-ci invaliderait immédiatement par définition la théorie.

Le modèle de Waugh est bâti sur deux invariants : l'invariant sémantique de l'adjectif lui-même, son sens, et l'invariant de la position (SA ou AS). Ce deuxième facteur invariant est le rapport entre l'adjectif modificateur et le substantif modifié : alors que l'adjectif en postposition SA modifie le substantif en tant que partie du discours (cas non marqué dans les termes qualitatifs de Jakobson), l'adjectif antéposé modifie en plus le sens lexical du substantif (cas sémantiquement marqué). Cette idée, pour son essence, reprend des idées déjà formulées par plusieurs linguistes (Roubaud au 18e siècle, Clédat au début du siècle passé), ainsi que l'hypothèse incidentielle de Guillaume, Le Flem, Hewson, *et al* (pour une critique, voir Curat [1987 et 1992 : 132-141]). En philosophie, on la trouve notamment chez Quine (sous la dénomination de mots "syn-catégorématiques", i.e. des mots qui pour leur interprétation présupposent d'autres mots. Cette dénomination reprend, évidemment celle d'Aristote). Chez Waugh, elle est exprimée de façon assez particulière : l'épithète en antéposition est dite modifier ou présupposer « déictiquement » le lexème substantival. Par « deixis » Waugh entend ici, à la différence du canon terminologique (= expressions présupposant le moment de l'énonciation, les *shifters*/embrayeurs de Jakobson) mais de façon très étymologique et générale, que l'adjectif antéposé « pointe sur », ou présuppose, le contenu lexématique du nom. Les exemples-phares de Waugh (repris à ses prédécesseurs) illustrent en effet très bien cette hypothèse fondamentale :

- (15) un furieux menteur vs un menteur furieux
un heureux poète vs un poète heureux
un pauvre homme vs un homme pauvre, etc.

Cependant, on le voit, cette conception à prétention « omni-explicative », tout à fait comme la théorie de Weinrich, ne cadre pas du tout avec le schéma de Blinkenberg, plus proche de la réalité empirique. D'une part, il y a des variations d'ordre qui ne comportent aucun changement de valeur :

- (16) une énorme explosion vs une explosion énorme
l'actuelle séance vs la séance actuelle
une triple portion vs une portion triple
la multiple splendeur vs la splendeur multiple

D'autre part, certains adjectifs, tel *moderne*, *géant* ou *idéal*, qui ne connaissent en principe qu'un seul ordre (voir cependant note 11), semblent susceptibles des deux valeurs, le sens « plein » comme le sens « réduit » (s'approchant d'un appréciatif) :

- (17) Ça c'est une conception moderne ; Cela me paraît une solution idéale

Dans le cadre d'une théorie générale de la détermination nominale, Marc Wilmet [1986, 1993, 2010] traite des mêmes catégories d'adjectifs : d'une part ceux qui s'approchent des « quantifiants » (affinités avec les prédéterminants) :

- (18) de nombreuses familles, de rares bouteilles

d'autre part ceux qui requièrent un repère ou étalon extérieur à l'adjectif lui-même (les adjectifs « relatifs » dans les termes de Wilmet ; les « syncatégorématiques » dans les termes de Quine [1960] :

(19) un léger soupçon, un grand buveur, un heureux poète

Pour ces deux cas, Wilmet a utilisé le terme « spécialisation ».

Sous cette rubrique, à savoir celle des adjectifs tendant vers la grammaticalisation, on pourrait ranger également les types d'adjectifs alternants suivants :

a. *actuel, récent, présent, futur, ancien, précédent...*, qui tous lient l'interprétation du nom à des points de repère spatial ou temporel (ce qui a amené Forsgren [1978] à parler d'adjectifs "déictiques") ;

b. *même, égal, identique, semblable, authentique, éventuel, possible, hypothétique...*, qui mettent le référent du SN en relation avec un type [Forsgren, 1978 : 69]. Cette catégorie a reçu plusieurs dénominations : adjectifs "modaux" [Milner 1967, Forsgren 1978, Goes 1999, Salles 2004]; adjectifs "intensionnels" [Thuilier, 2012] ; "*reference internal adjectives*" [Delbecque 1990 : 3]. Ainsi, *un possible sous-marin* vise une observation dans l'eau dont l'identification (sous-marin ou autre chose?) n'a pas été confirmée. Au moins dans un genre discursif comme la prose journalistique, ces adjectifs tendent, à un degré variable il est vrai, vers l'antéposition :

- (20) (a) *Les récentes perturbations* soulignent l'urgente nécessité d'une réforme urgente. [*Le Monde* ; cit. Forsgren 1978 : 124]
- (b) Il n'est que temps d'élaborer un droit nouveau et de sortir de *l'actuel désordre* [*L'Express* ; cit. Forsgren *ibid.*]
- (c) ...de savoir si elle ferait *une possible lectrice*. [Prou, *Terrasse des Bernardini*, p. 53]
- (d) Pendant plus de deux mois, *jusqu'au vraisemblable congrès de Versailles* en juin, la France va vivre au rythme du débat européen [Libération 1992]
- (e) Hendrich se préparait à encaisser le coup avec *une feinte indifférence*. [Modiano, *Villa triste*, p. 85]

Björn Larsson [1994] voit dans l'extension de l'adjectif le facteur explicatif général ; il le conçoit toutefois comme un facteur créateur d'une *tendance* à, ou d'une probabilité de, l'antéposition, et non pas comme une contrainte :

Le facteur le plus important...est l'extension de l'adjectif lui-même. Plus grande est l'extension de l'adjectif, plus forte sera la probabilité d'antéposition ([1994 : 231].

L'extension, pour Larsson, est constituée par la ou les *propriétés* auxquelles réfère / peut référer l'adjectif en question. Ainsi, pour lui, l'adjectif antéposé *bon* peut s'appliquer à un grand nombre de propriétés différentes, alors que p.ex. *rouge* postposé signifie uniquement la propriété de couleur rouge. Donc : une différence en extension entre les deux adjectifs. Larsson soutient que sa théorie rend compte des mêmes faits que la théorie de la réduction de sens (Blinkenberg) et ses avatars (la morphématisation de Weinrich ; la spécialisation de Wilmet), mais de façon plus large et générale [*ibid.* : 212]. Il renvoie à la

tendance du français à commencer par les mots à grande extension, et à les faire suivre par les morphèmes réduisant leur extension. Il soutient aussi que son hypothèse a le mérite de sa simplicité (*ibid.* : 231). Autre précision tout à fait importante : l'antéposition est l'indice d'une grande extension de l'adjectif, une *virtualité positionnelle*, non la cause de cette extension. Cela ne veut pas dire que l'opposition de sens se réalise dans chaque cas particulier ou pour chaque adjectif spécifique (*ibid.* : 212-215).

Entre parenthèses : comme le note Larsson, Waugh emploie la notion d'extension de façon radicalement différente, avec son utilisation à la Jakobson de la notion marqué / non-marqué : l'antéposition serait la position marquée, dans ce sens que l'adjectif antéposé possède un sème / trait sémantique de plus, le trait [+ deixis pour le contenu lexématique du substantif]. Selon cette conception, c'est la postposition, non-marquée, qui posséderait l'extension la plus grande, relativement à l'antéposition.

Pour en revenir aux données couvertes par l'hypothèse de Larsson, on ajoutera aussi le cas des adjectifs dits relationnels, comme p.ex. les adjectifs onomastiques (ethnonymes, toponymes, anthroponymes [Bartning & Forsgren 2010]), susceptibles de perdre en antéposition (ou déterminés par un adverbe) leur sème classifiant :

- (21) (a) Sa petite maman japonaise / Sa japonaise petite maman (exemple classique de Spitzer [1913])
(b) Ce livre, ..., tapé par d'enthousiastes, changeantes, et *pas toujours très françaises dactylos*,... [Castelnaud, préface de *Papillon* ; cit. Forsgren 1978 : 40]
(c)...qu'on me permette de signaler cette toute petite région de Gascogne où...on peut vivre à la fois dans l'insularité gasconne, dans la communauté française et *dans l'américaine mondialité du jazz*. [Nouvel Obs. 2000]

Vu dans cette perspective, l'adjectif *japonaise* antéposé se voit soustraire, à travers l'antéposition ou l'adverbe *très*, le sème classifiant [+ appartenir à classe des Japonais] ; du coup, il doit pouvoir se dire d'un plus grand nombre de personnes, à savoir non seulement des vraies Japonaises, mais aussi de toutes celles qui ressemblent, physiquement, mentalement ou en attitudes, à une Japonaise, i.e. qui se conforment au stéréotype de cette nationalité, la « nipponité » ; en d'autres mots, antéposé ou muni de l'adverbe *très*, *japonaise* a une extension plus grande que *japonaise* postposé. Toujours selon la même optique, l'adjectif *françaises*, dans l'exemple (b), ne contient pas de sème rangeant de façon objective les dactylos en question dans la classe des Français ; à la place, il renvoie au stéréotype intensionnel portant sur la maîtrise de l'écriture française : logique, syntaxe, orthographe, etc. L'exemple (c) s'analyse de la même façon : ici, l'adjectif *américaine* véhicule une caractérisation de la mondialité du jazz.

4.2.4.2. La signification de l'adjectif en rapport avec celle du substantif et avec le contexte discursif.

Déjà Eugen Lerch [1916] avait cru observer une corrélation entre article indéfini et postposition de l'adjectif épithète – statut « nouveau » de la propriété – ; entre article défini et antéposition – statut « connu » de la propriété. Il s'agit ainsi, on le voit, d'une

hypothèse portant sur le statut informationnel, hypothèse qui a été reprise et développée par Blinkenberg [1933] :

Un adjectif qui au commencement d'un récit se trouve employé comme attribut, parce qu'il est nouveau [...] reviendra souvent dans la suite du récit comme un simple « epitheton ornans », ayant pour fonction de rappeler cette qualité déjà mentionnée [...] Le substantif que précède un adjectif à sens impliqué est le plus souvent déterminé par la situation, ce qui grammaticalement s'exprime par le fait que le substantif est accompagné, soit de l'article défini, soit de l'adjectif possessif ou démonstratif [...] : *Ses phrases sont un peu lourdes...ses lourdes phrases, il les manie avec un entrain magnifique...* » (ib. : 108-109).

(Il est vrai que l'hypothèse d'un rapport entre antéposition et notoriété de la propriété avait été émise pour la première fois dès 1786 par P.-J.-A. Roubaud).

Comme on l'a signalé ci-dessus, Forsgren [1978 ; presse écrite] a effectivement constaté une certaine corrélation entre l'antéposition de l'adjectif et un SN introduit par un déterminant défini, alors que les SN introduits par un déterminant indéfini (*un, du/de la, des ; numéraux cardinaux ; plusieurs, différents, certains, quelques*) démontrent une préférence pour la postposition. La corrélation entre déterminant défini et antéposition a également été observée par Thuilier [2012 : 156] ; elle précise que parmi les déterminants à valeur définie, ce sont surtout le démonstratif et le possessif qui font preuve de cette préférence (notée également par Forsgren [1978 : 120] pour la prose journalistique). Thuilier confirme aussi l'observation de Forsgren quant à la corrélation positive entre antéposition de l'épithète et fonction syntaxique sujet du SN épithétique, cette fonction étant la plupart du temps corrélée à du contenu connu. Il semble donc bien que ces observations empiriques cadrent avec une théorie du statut informationnel à la Lerch ou Blinkenberg : le contenu prédicatif (*sc.* au sens logique) du nom comme de l'adjectif d'un SN à déterminant indéfini étant conçu comme de l'information discursivement nouvelle, l'épithète adjectivale tend à se postposer au nom. Par contre, le contenu prédicatif d'un SN à déterminant défini étant conçu comme de l'information discursivement connue – donnée par le contexte antérieur ou par les connaissances encyclopédiques du locuteur / scripteur, l'épithète adjectivale tend à s'antéposer au nom, en *epitheton ornans* marquant l'anaphoricité de la propriété, sur le modèle de Blinkenberg :

- (22) (a) ...ses lourdes phrases, il les manie avec ...(voir ci-dessus)
(b) ...le loyal Anglais – l'Anglais est toujours loyal – vous répond de bonne foi [Blinkenberg 1933 : 108]
(c) la religieuse Irlande
(d) le tendre Racine [*ibid.* : 111]

Ce statut informationnel de la propriété présentée comme « connue » vise dans ce cas un référent discursif particulier, un spécimen d'une classe d'objets. Or comme on le voit dans l'exemple (22b), le statut « connu » peut également viser, en « épithète de nature », un type (*l'Anglais est toujours loyal*). Le statut « propriété connue » se rencontre donc également dans des SN à déterminant indéfini :

- (23) un dangereux communiste, un affreux réactionnaire, un obscur député, une coupable inconscience, une placide conviction, une inutile concurrence [Forsgren, 1978 : 91]

où l'on voit que la notoriété de la propriété est pour ainsi dire imposée à l'interlocuteur, non pas à travers le contexte, mais comme une évidence définitionnelle visant le type représenté par le nom en question ; c'est en quelque sorte une « implication explicite » [Forsgren 1978 : 52]. Robert Martin [1986] parle également d'une « fonction implicative ». Cf. aussi Blinkenberg [1967 : 123]. Wilmet [1993, 2010] appelle cette fonction non-distinctive « neutralisation ». Autres exemples :

- (24) (a) Il est intéressant d'observer Brejnev et *son cholérique prédécesseur* dans leurs contrastes. [L'Express 1982]
(b) Amer de découvrir tardivement qu'il s'était auto-aveuglé à propos de Jacques Chirac, *le francophile Tony Blair* a, comme au lendemain d'un amour déçu, donné le « la » d'un concert antifrçais bien orchestré. [Le Monde 2003]

Cette valeur – épithète de nature / anaphorique – paraît difficile à concilier aussi bien avec la théorie de la réduction de sens (« morphématisation » / « spécialisation ») qu'avec la théorie de l'extension, puisqu'au niveau sémantique elle s'en distingue sur un point capital :

Épithètes à sens réduit :

- déterminent syntaxiquement le nom ;
- subissent la rection du nom (valence) ;
- **restreignent l'extension du nom** en établissant un sous-ensemble (elles le « modifient ») : dans les deux cas *une énorme vague* et *une vague énorme*, l'ensemble adj.+subst. / subst.+adj. est inclus dans l'ensemble défini par le substantif seul [Forsgren 1997 : 123] ;
- voient ainsi leur gamme extensionnelle augmenter.

Épithètes de nature / anaphoriques :

- déterminent syntaxiquement le nom ;
- subissent la rection du nom (valence) ;
- **ne restreignent pas l'extension du nom**, n'établissent aucun sous-ensemble (donc, elles ne modifient pas sémantiquement le substantif) ;
- gardent ainsi leur sens plein, *i.e.* leur intension – et par là leur extension.

Dans l'attestation suivante (presse écrite), avec trois SN sans déterminant, on retrouve dans le troisième une épithète de nature en beau contraste stylistique – le chiasme – avec les deux premiers :

- (25) L'hiver le plus rigoureux peut être qualifié de bel hiver, à condition de n'en pas souffrir. *Vêtements chauds, nourriture chaude, chaud logis.* [L'Obs 2015]

Les épithètes *chauds* et *chaude* sous-catégorisent leurs têtes respectives : alors que *vêtements chauds* et *nourriture chaude* constituent ainsi des sous-ensembles – en hiver il nous faut des vêtements et de la nourriture qui soient chauds –, un « logis » est par contre ici donné, à travers l'antéposition, comme définitionnellement « chaud », *i.e.* tous les

logis sont en hiver à considérer comme chauds (ce qui n'est hélas pas toujours vrai, référentiellement parlant ! Réserve particulièrement pertinente dans notre époque de migrations de masse !).

Il s'avère que ces deux facteurs sémantiques, la « réduction de sens », notamment la valeur quantifiante ou appréciative / dépréciative, et la « notoriété discursive » de la propriété, se neutralisent – ou se superposent / cumulent – assez souvent dans certains genres discursifs comme la prose journalistique :

- (26) (a) ...l'homme supporte *les brutales accélérations*...
(b) ...découvrir ce qui se passait derrière *les confortables apparences*...
(c) ...*un dangereux terroriste* [Martin, 1987]
(d) ...depuis *les modestes insectes* jusqu'aux troupeaux de caribous... [Forsgren 1978, 124]

Ajoutons aussi que la « notoriété discursive », la valeur de l'épithète anaphorique ou de l'épithète de nature, vise un trait de style qui est l'apanage des pratiques discursives plus formelles : la prose fictionnelle et avant tout le discours journalistique.

4.2.4.3. *Approches cognitive ou énonciative.*

Se rangeant dans le camp des adhérents d'une seule théorie explicative censée rendre compte de tous les emplois d'un adjectif épithétique, Nicole Delbecque [1990] adopte une approche discursive particulière, inscrite dans le cadre de la grammaire cognitive de Langacker. En polémique contre la théorie de la réduction de sens, elle conçoit la variation AS/SA en termes cognitifs de variation focale : l'élément placé en dernière position est celui qui reçoit la saillance / proéminence la plus élevée ; c'est la « figure » (*trajectory* au sens de Langacker [1983]). Si en plus il s'agit d'un adjectif à place variable, la « figure » est aussi focalisée. L'antéposition, elle, fait toujours partie du « fond » (*landmark* ou *ground*). Bien plus, pour Delbecque, l'adjectif antéposé véhicule, en procès *ante hoc*, du contenu connu, plus ou moins présupposé, supprimant du coup l'éventualité de comparaison avec d'autres S non A. De même, elle considère chaque adjectif antéposé comme thématique, dans le sens de la perspective fonctionnelle de l'École de Prague (« *Functional Sentence Perspective* »). Bref, pour Delbecque, la théorie de la variation focale subsume tous les essais précédents de caractériser d'une part l'antéposition : « vague », « générique », « affectif », « subjectif », « sens réduit », etc. ; d'autre part la postposition : « descriptif », « objectif », « spécifique », « sens indépendant », etc.

En revanche, Henning Nølke [1996, 2013] part, lui, de la théorie de la réduction de sens, en termes de jeu de bascule entre sèmes génériques et sèmes spécifiques, tout en inscrivant cette sémantique componentielle [Rastier 1987] dans sa propre théorie énonciative de la focalisation (pour lui, la focalisation est un acte qui a lieu au moment de l'énonciation et dont le résultat est le focus (ou foyer). Il distingue entre focalisation simple et focalisation spécialisée, voir p.ex. [Nølke 2013: 92-93]) :

- un adjectif *antéposé* ne constitue jamais à lui seul le focus simple : ou bien il est focalisé avec son nom, ou bien il se trouve en dehors du focus. Il s'ensuit que les sèmes spécifiques [Rastier, 1987] sont atténués ou disparaissent ;

- un adjectif *postposé* est toujours focalisé : ou bien il forme le focus avec son nom, ou bien il est seul à être focalisé. Il s'ensuit que les sèmes spécifiques éventuels sont mis en valeur [Nølke 2013 : 95].

Pour Nølke, ce schéma constitue des instructions au niveau de la langue, fournissant ainsi un cadre sémiotique avec des variables à saturer par des éléments contextuels ; cette saturation aura pour résultats les différents effets de sens discursifs. Cette théorie de la variation focale peut être illustrée par l'exemple (25), repris et abrégé ici :

(25) Vêtements chauds, nourriture chaude, chaud logis.

Alors que l'adjectif *chaud* est focalisé – seul – dans les deux premières instances, ce qui sous-entend qu'il peut y avoir des vêtements et de la nourriture non chauds, dans la troisième il est par contre focalisé avec son nom, excluant du coup toute comparaison.

Cependant, bien que Delbecque et Nølke considèrent, chacun, que leurs hypothèses respectives sont dotées d'une valeur explicative valable pour toute instance de la place adjectivale, on peut se demander si la valeur focalisatrice ou non de la position de l'épithète n'est pas à considérer, non comme la cause efficiente d'un sens particulier, mais plutôt comme la description d'un état résultant en premier lieu d'autres facteurs (voir ci-dessous), mais où prend part une structuration informationnelle, en termes de fond-figure ou de focalisation énonciative. De plus, ni l'un ni l'autre ne semble prendre en considération les faits de la variation discursive, générique et/ou idiolectale (voir les tableaux ci-dessus).

Il semble aussi difficile, aussi bien en termes cognitifs de figure-fond (Delbecque) qu'en termes de focalisation énonciative (Nølke), de rendre compte a) de la variation positionnelle dans des cas comme *un grand chien vs un homme grand*, ou *les récentes perturbations vs les perturbations récentes* ; b) des épithètes anaphoriques / de nature comme *ses froides mains* ou *la verte Irlande*.

5. BILAN :

Une fois passés en revue tous ces travaux descriptifs et/ou explicatifs, avec confrontation entre théories et réalité empirique, il nous semble que les conclusions de caractère général qui s'imposent sont les suivantes :

- Au niveau du *système* du français contemporain, la généralisation selon laquelle en principe tout adjectif épithète est ouvert à aussi bien l'antéposition que la postposition, souffre très peu d'exceptions ;

- Au niveau de *l'emploi* (la performance), le paramètre « type de pratique discursive » est capital (superordonné) ;

- La distinction de la catégorie « adjectifs alternants / mobiles » est tout aussi capitale : catégorie bien fournie avant tout dans le discours *écrit* journalistique, elle est relativement importante également dans un type particulier de discours *oral* journalistique, notamment dans les journaux télévisés, alors qu'elle est presque inexistante dans le discours oral à caractère informel. Le discours écrit fictionnel se situe entre les deux pôles ;

- Dans la catégorie des adjectifs alternants, les dix les plus fréquents – qui sont aussi souvent des monosyllabes – s'antéposent en grande majorité aussi bien dans le discours oral que dans le discours écrit ;

- Les contraintes de nature catégorique (p.ex. syntaxique) sont en nombre extrêmement réduit ; en revanche, les corrélations préférentielles sont nombreuses, de nature différente et de portée variable ;

- Dans les discours riches en adjectifs alternants, le facteur sémantique principal corrélé à une tendance à l'antéposition semble être un type de grammaticalisation : l'adjectif en question s'approche du statut d'élément de paradigme clos, en portant un sens évaluatif (quantitatif ou appréciatif/dépréciatif), déictique (temporel ou spatial) ou « modal » (existence, possibilité) ;

- Il faut distinguer entre grammaire « première », celle du discours informel, spontané et non planifié – oral *et* écrit – et grammaire « seconde », celle du discours plus formel, élaboré – écrit *et* oral. La variation par alternance positionnelle de l'adjectif épithète est une caractéristique avant tout de la grammaire « seconde ».

Thuilier [2012] qui, travaillant sur un corpus journalistique – donc riche en adjectifs alternants – a effectué à l'instar de Leischner [1990] une modélisation à valeur prédictive des principaux facteurs en jeu pour la position adjectivale, est arrivée à la conclusion que la seule connaissance de l'adjectif individuel permet de prédire la position dans pas moins de 92% des cas. L'alternance positionnelle est guidée par des contraintes préférentielles : lexicales, syntaxiques, sémantiques et discursives (voir ci-dessus).

En conclusion, nous considérons que la position de l'adjectif n'est pas associée à une sémantique spécifique. Le sens de l'adjectif, seul ou pris dans la séquence qu'il forme avec le nom, n'est qu'une contrainte préférentielle favorisant une position ou l'autre. Selon les adjectifs, les classes d'adjectifs et les combinaisons Nom-Adjectif, ces préférences peuvent être très fortes ou quasiment inexistantes. [Thuilier 2012 : 128]

6. NOTULES

6.1. Le cas de deux ou plusieurs adjectifs épithètes accumulés

Ce cas est traité dans un nombre réduit de travaux de la deuxième moitié du XXe siècle, en premier lieu la monographie de Lago [1986] ; avant celle-ci, les articles de Spang-Hansen [1967] et de Bar [1971], ainsi qu'un chapitre dans la monographie de Forsgren [1978].

6.2. Approche contrastive

Aucune étude contrastive / comparative d'envergure de la place de l'adjectif épithète dans les langues romanes (à l'exception du roumain, où l'antéposition est généralisée) ne semble avoir été effectuée à ce jour. Delbecque, dans l'article cité ci-dessus [1990], avance des hypothèses sur une différence de structuration informationnelle entre le français et l'espagnol ; Scarano [2005] fait état dans un court article de quelques similitudes et différences dans la langue parlée entre le français, l'espagnol, le portugais et l'italien. Bref, une telle étude, basée sur un corpus d'envergure, semble s'imposer.

7. RÉFÉRENCES

Abeillé, A. & Godard, D. 1999, « La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 28, p 9-32.

Bartning, I. & Forsgren, M. 2010, « Les adjectifs relationnels revisités: les adjectifs ethnonymes, toponymes et anthroponymes », in : Goes, J. & Moline, E. (éds), *L'adjectif hors de sa catégorie*, Arras : Artois Presses Université, pp 77-96.

Benzitoun, C. 2013, « Adjectifs épithètes alternants en français parlé : premiers résultats ». *TIPA, Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [en ligne]29. *Laboratoire parole et langage*. URL : <http://tipa.revues.org/585>.

Benzitoun, C. 2014, « La place de l'adjectif épithète en français : ce que nous apprennent les corpus oraux », http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01066.pdf

Blinkenberg, A. 1933, *L'ordre des mots en français moderne II*, Copenhague : Munksgaard.

Curat, H., 1987, « Nom propre et article », *Cahiers de praxématique* 8, p. 27-46.

Curat, H., 1992, « Rôle de l'ordre de perception des signifiants dans l'interprétation des épithètes », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 11, p. 123-141.

Delbecque, N. 1990, "Word order as a reflection of alternate conceptual construals in French and Spanish: similarities and divergences in adjective position", *Cognitive Linguistics* vol:1 issue:4, p.349-416.

Delomier, D. 1980, « La place de l'adjectif en français. Bilan des points de vue et théories du XX^e siècle », *Cahiers de lexicologie*, p. 5-24.

Forsgren, M. 1978, *La place de l'adjectif épithète en français contemporain*. Uppsala : Almqvist & Wiksell.

- Forsgren, M. 1997, « Un classique revisité : la place de l'adjectif épithète », in : Kleiber/Riegel (éds), *Les formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, pp 115-126.
- Forsgren, M. 2000, « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? », in : Neveu, F, (éd), *Nouvelles recherches sur l'apposition, Langue Française* 125, p. 30-45.
- Forsgren, M. 2003 « Le français parlé des médias (FPM) : programme pour une recherche variationniste pluri-dimensionnelle », in Dörum et al. (éds), *Actes du XVe Congrès des Romanistes Scandinaves, Oslo 12–15 août*, pp. 351–358.
- Forsgren, M. 2004, « La place de l'adjectif épithète : une solution globale est-elle possible ? », in : François et al. (éds), *L'adjectif en français et à travers les langues. Actes du Colloque de Caen 28-30 juin 200*, p. 257-277.
- Forsgren, M., Sullet-Nylander, F. 2010, « Genre médiatique, activités linguistiques et degré d'activité: le cas du talk-show », in *Communication* 27, p. 76-101.
- Forsgren, M. (sous presse), « Fréquence et variation positionnelle de l'adjectif épithète en différents genres discursifs du français parlé », in : Bardel/de Meo (eds), *Gruppo di studi sulla comunicazione parlata (GSCP), convegno Stoccolma-Uppsala aprile 2014*.
- François, J. et al. (éds), *L'adjectif en français et à travers les langues. Actes du Colloque de Caen 28-30 juin 20*.
- Glatigny, M. 1967, « La place des adjectifs épithètes dans deux oeuvres de Nerval », *Le français moderne*, 35, pp 210-220.
- Goes, J., 1999, *L'adjectif. Entre nom et verbe*. Paris-Bruxelles, Duculot.
- Goes, J. & Moline, E. (éds), 2010, *L'adjectif hors de sa catégorie*. Arras : Artois Presses Université.
- Hug, M., 1971, « L'adjectif épithète et le complément du nom dans la langue des journalistes, 1968 et 1928 : étude statistique comparée », *Etudes de linguistique appliquée* janv-mars, pp 58-102.
- Lago, J. G. 1986. *La acumulación de adjetivos calificativos en la frase nominal del frances contemporaneo*, Verba.
- Larsson, B. 1994, *La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive*, Lund : Lund University Press.
- Leischner, S. 1990, *Die Stellung des attributives Adjektivs im Französischen*, Tübingen : G. Narr.

Lombard, A. 1929, « Les membres de la proposition française. Essai d'un classement nouveau ». Extrait de la revue *Moderna språk* 23.

Martin, R. 1986 « Le vague et la sémantique de l'adjectif », *Quaderni di semantica* VII :2, p. 246-263.

Matushansky, O., 2005, « L'adjectif, une introduction », CNRS/Université-Paris 8, <http://rlv.revues.org/1359?file=1>

Milner, 1967, « Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne », in : *M.I.T. Quarterly Progressive Report 84, Research Laboratory of Electronics*, p.275-285.

Noailly, M. 2003, *L'adjectif en français*. Paris-Gap : Ophrys.

Nølke, H. 1996, « Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité », *Langue française* 111, p. 38-58.

Nølke, H. 2013, « La place de l'adjectif épithète : peut-être une solution globale est-elle possible après tout », in : Sullet-Nylander, F., Engel, H. & Engwall, G. (éds), *La linguistique dans tous les sens*. Kungl Vitterhets Historie och Antikvitets Akademien, Konferenser 80, p. 85-103.

Reiner, E., 1968, *La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution*, Wien : Braumüller.

Reiner, E. 1976, *Studie zur Stellung des attributiven Adjektivs im neueren Französischen*, Vienne: W. Braumüller Verlag.

Riegel, M. 1985, *L'adjectif attribut*. Paris : P.U.F.

Riegel, M., Pellat, J-C & Rioul, R. 2009 (4e éd.), *Grammaire méthodique du français*. Paris : P.U.F.

Salles, M. 2004 « Adjectifs 'modaux' et adjectifs qualificatifs », in : François et al. (éds), *L'adjectif en français et à travers les langues. Actes du Colloque de Caen 28-30 juin 200*, p. 463-473.

Scarano, A. 2005, « Aggettivi qualificativi nel parlato italiano, francese, portoghese, spagnolo (corpus C-ORAL-ROM). Frequenze et strutture. » in Korzen J. (a cura di), *Lingua cultura e intercultura: l'italiano e le altre lingue*, Atti dell' VIII Convegno Internazionale della Società di Linguistica e Filologia Italiana (SILFI), Samfundslitteratur, Copenhagen, pp. 281-294.

Spitzer, L. 1913, « Zur Stellung des französischen attributiven Adjektivs », in : *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 41, p. 105-107.

Thuilier, 2012, *Contraintes préférentielles et ordre des mots en français*. Thèse de doctorat, Université de Diderot-Paris VII.

Waugh, L. 1977, *A Semantic Analyses of Word Order. Position of the Adjective in French*. Leiden : Brill.

Weinrich, H. 1966 « La place de l'adjectif en français », *Vox Romanica* 25, p. 82-89.

Wilmet, M. 1980, « Antéposition et postposition de l'épithète qualificative en français contemporain : matériaux », in : *Travaux de linguistique* 7, p. 179-201.

Wilmet, M. 1981 « La place de l'épithète qualificative en français contemporain. Etude grammaticale et stylistique », *Revue de linguistique romane*, 45, p.17-73.

Wilmet, M. 1986, *La détermination nominale*. Paris : P.U.F.

Wilmet, M. 2010 (5^e éd.), *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.